

# Suivi semestriel des installations automatiques au bois en Poitou-Charentes



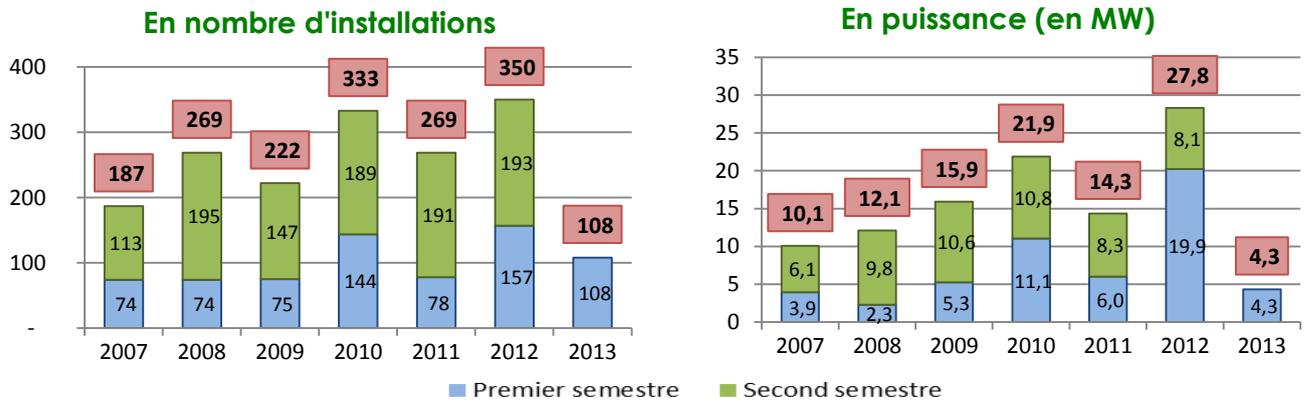
1<sup>er</sup> semestre 2013

## Chiffres clés

- **Puissance cumulée des installations** (segments Particulier, Collectif et Industrie) en fonctionnement <sup>(1)</sup> au 30/06/2013 : **275 MW**
- **Puissance des installations mises en service** au 1<sup>er</sup> semestre 2013 : **4 300 kW**
- **Nombre d'installations en service** : **2 172** dont **108** nouvelles installations au 1<sup>er</sup> semestre 2013
- **Consommation annuelle de bois** du parc de chaufferies : **231 000 tonnes**
- Evitements **gaz à effet de serre** : **358 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées** <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup>/<sup>(2)</sup> : voir dernière page du document

## Evolution des mises en service semestrielles

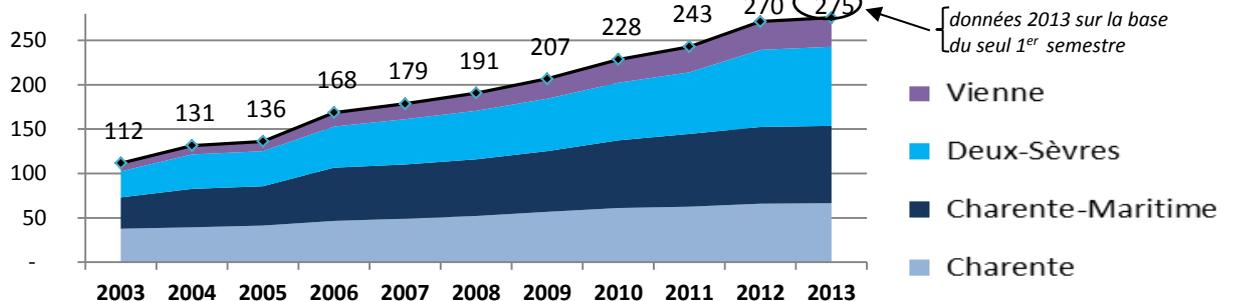


L'évolution semestrielle en nombre continue à être stimulée par **les particuliers qui représentent plus de 80% des installations en unités**. Sur le premier semestre 2013, les Deux-Sèvres demeurent le département le plus actif, et la Charente reste à nouveau en retrait.

Au cours de ce semestre, les **20 chaudières collectives ou industrielles** mises en service sont de petites ou moyennes puissances (de 25 kW à 350 kW), si bien que **les installations des particuliers représentent près de 50% de la puissance totale installée**.

Au global, le parc mis en service est équivalent à la moyenne des premiers semestres des années précédentes, mais le niveau de puissance est plutôt modeste.

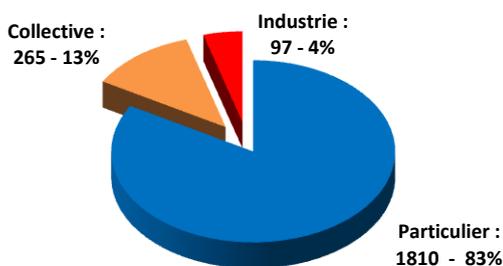
## Evolution du parc en fonctionnement en puissance cumulée (MW)



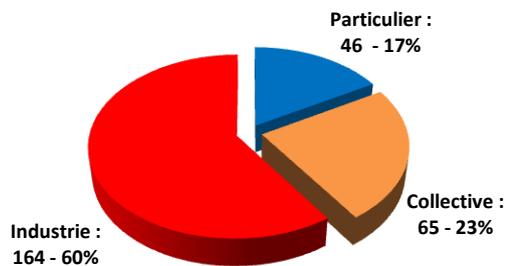
Les puissances installées continuent à progresser au cours du premier semestre 2013, notamment en Deux-Sèvres, mais sur un rythme qui semble moins soutenu que ces dernières années.

## Répartition du parc en service par cible

### En nombre d'installations



### En puissance (en MW)

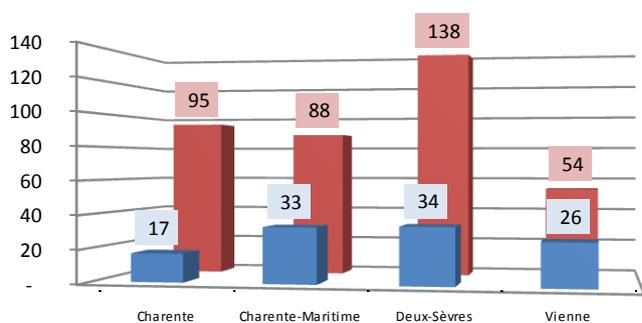


La répartition du parc par type d'installations reste stable, aussi bien en nombre qu'en puissance, malgré la prépondérance des implantations chez les particuliers au premier semestre 2013. Ceux-ci représentent 83% des installations automatiques en service mais seulement 16% de la puissance régionale. A contrario, les 97 chaufferies industrielles en service génèrent plus de 60% de la puissance installée.

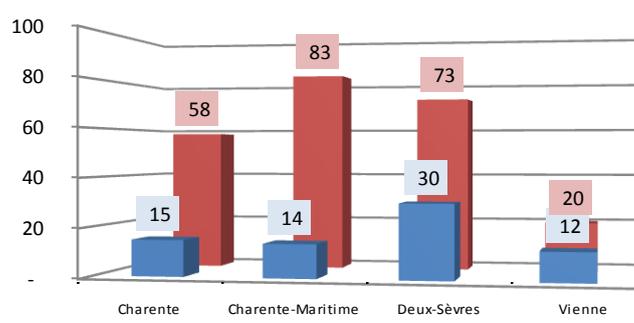
## Mises en service attendues des chaufferies de type Industrie et Collectif (3)

Sur les **110 chaufferies attendues**(3), près de 80% sont des chaufferies collectives. En terme de **puissance attendue**, les **71 MW sont équitablement répartis** entre les segments Industrie (37 MW) et Collectif (34 MW). Le département des Deux-Sèvres demeure le plus actif en matière de projets, tandis que la Vienne reste toujours en retard aussi bien en réalisations qu'en projets.

### En nombre de chaufferies



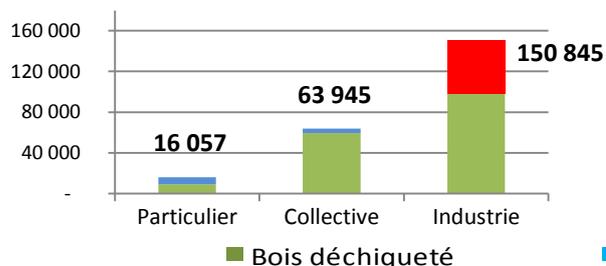
### En puissance (en MW)



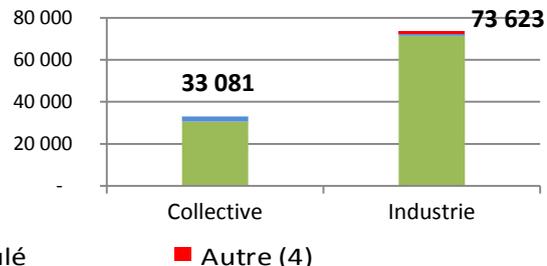
■ Collective & Indus attendues ■ Parc en fonctionnement

## Consommation annuelle de bois (en tonnes) par acteur et combustible

### Consommation effective des installations en service



### Consommation des installations attendues

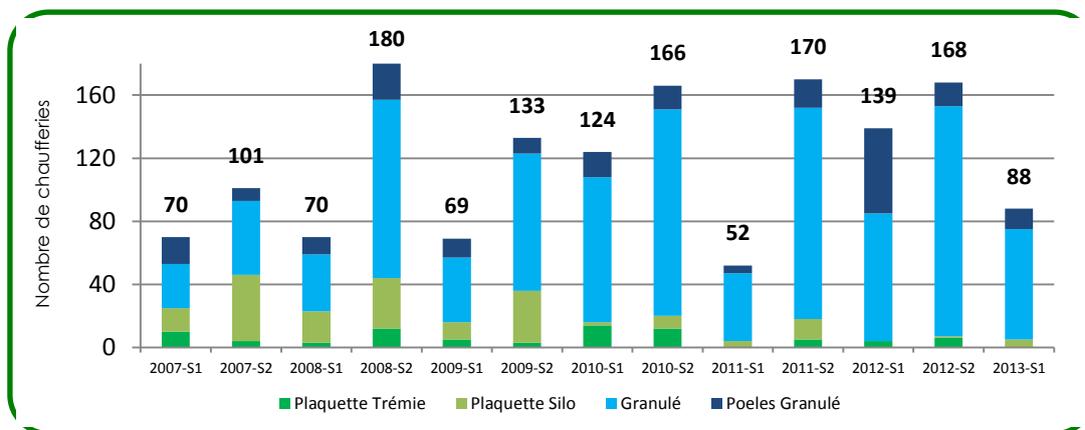


La consommation totale de bois et assimilés par les chaufferies automatiques en service s'élève à 231 000 tonnes correspondant à 72 700 tep(5). Il s'agit, pour l'essentiel, de bois déchiqueté, principalement connexes de bois mais aussi des sciures et écorces. Le granulé n'occupe - malgré son essor actuel - qu'une part très modeste de la consommation. Le bois est majoritairement utilisé par l'industrie de transformation du bois (fabrication de meubles, de panneaux) en autoconsommation, à partir de bois à disposition. Les installations attendues (hors segment des particuliers) devraient accroître la consommation d'environ 107 000 tonnes (soit 46% de plus que la consommation actuelle), essentiellement en bois déchiqueté. La consommation supplémentaire attendue est à rapprocher de l'estimation du gisement de bois restant mobilisable à l'échelle régionale de **500 000 tonnes (ou 145 000 tep)**, gisement dont n'est pas déduit cette consommation prévisionnelle.

(source : Mission d'observation biomasse, chiffres révisés AREC 2013)

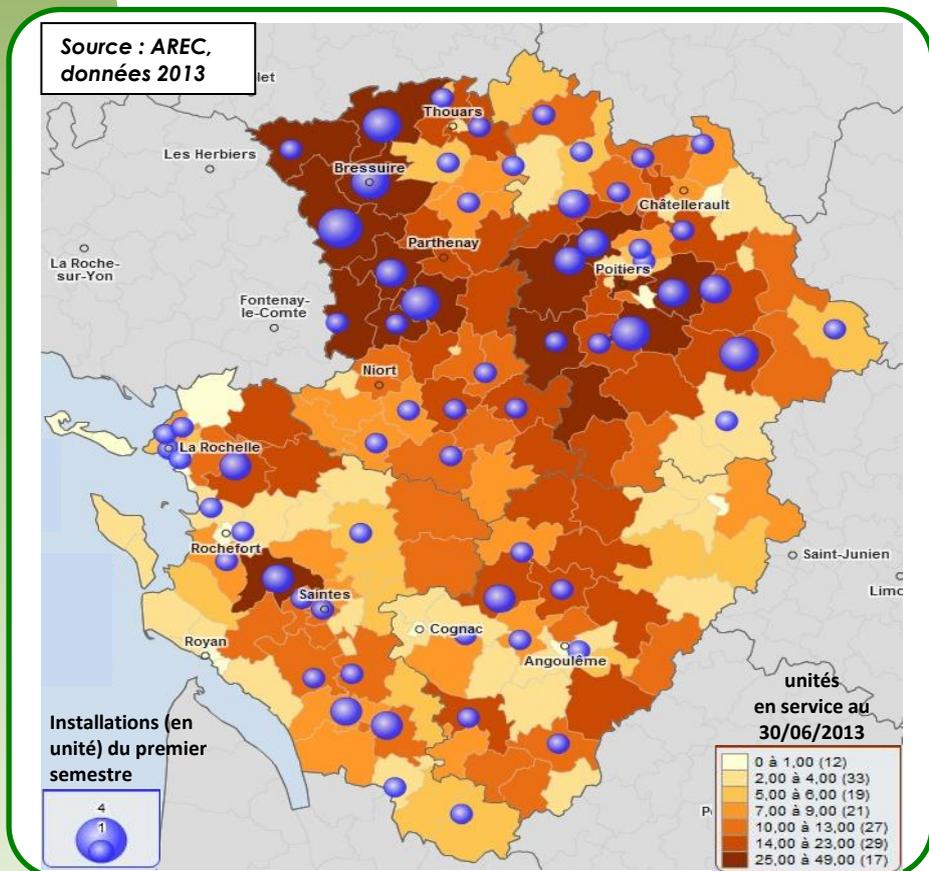
## ZOOM sur le segment "Particulier"

### Chaudières de type Particulier par combustible



Concentré jusqu'en 2006 sur les chaudières à plaquettes, le marché des chaudières automatiques pour particuliers s'est depuis développé et diversifié avec l'essor des chaudières, mais aussi des poêles, fonctionnant au bois granulé. Cette filière est désormais largement majoritaire dans les installations de chauffage central automatique au bois en région. Les chaudières plaquettes à silo, de puissance moyenne importante (45 kW), répondent à un secteur niche d'habitats de grandes surfaces, contrairement aux chaudières plaquettes à trémie, destinées aux habitats de surfaces plus modestes. Ces dernières souffrent en conséquence de la concurrence des chaudières granulés, plus fonctionnelles et à plus grande autonomie pour un même volume de stockage. De ce fait, aucune n'a été installée au premier semestre 2013.

### Cartographie des chaudières automatiques de type Particulier (unités en service au 30/06/2013 et installations au 1<sup>er</sup> semestre 2013)

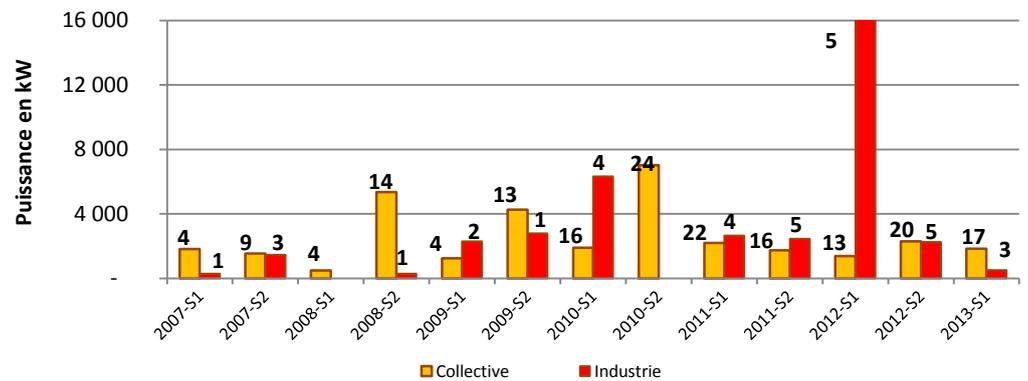


Les installations de chauffage automatique au bois chez les particuliers se concentrent dans le Nord-Ouest des Deux-Sèvres (pour les chaudières à plaquettes) et sur la grande couronne de Poitiers (pour les chaudières granulés).

Au cours du premier semestre 2013, les installations se sont réparties sur l'ensemble du territoire régional, avec une préférence pour les zones déjà bien pourvues, même si la frange littorale et le département de la Charente paraissent un peu délaissées.

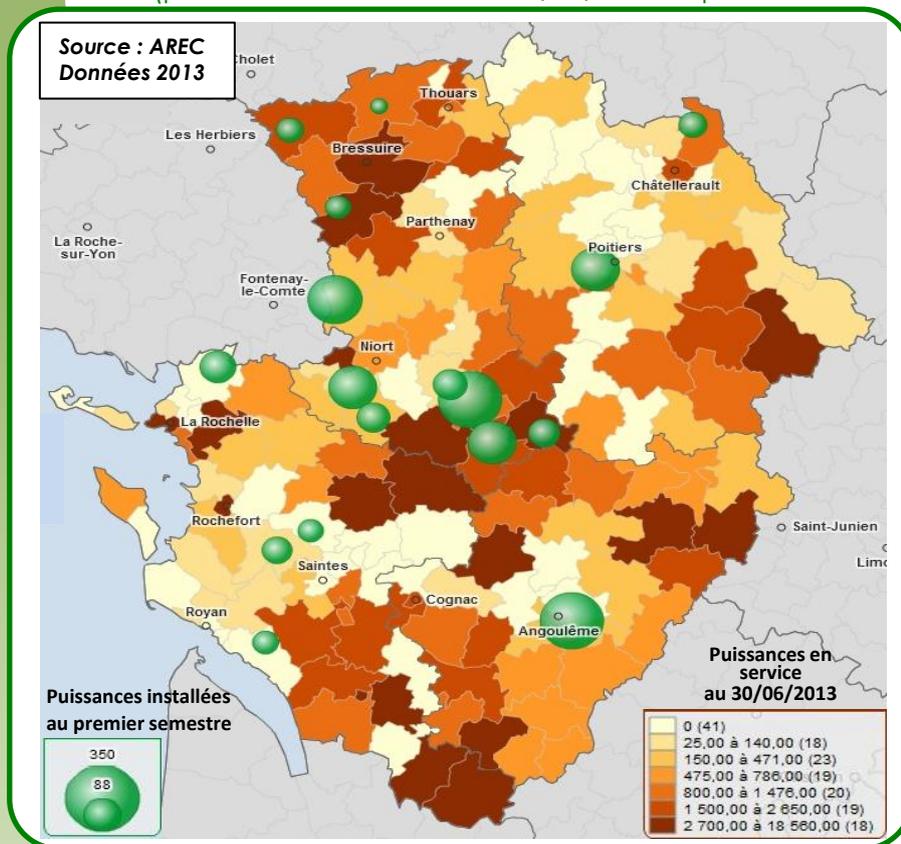
## ZOOM sur le segment "Industrie et Collectif"

### Chaudières de type Collective et Industrie mises en service en unité et puissance (en kW)



Au cours du premier semestre 2013, 17 nouvelles installations collectives (pour 1,8 MW) ont été mises en service. Il s'agit de chaudières de puissance moyenne modeste (110 kW) destinées principalement au chauffage des bâtiments collectifs de petites communes (mairie, établissement scolaire, salle polyvalente). Par ailleurs, 3 installations industrielles dont les puissances varient de 80 à 350 kW ont été mises en service.

### Cartographie des chaudières automatiques de type Collective et Industrie (puissances en service au 30/06/2013 et puissances installées au 1<sup>er</sup> semestre 2013)



L'implantation cantonale des chaudières collectives et industrielles fonctionnant au bois est différente de celle du segment Particulier. La concentration autour de quelques cantons est notable, en particulier dans le centre régional (cantons de Sauzé-Vaussais, Brioux-sur-Boutonne, Aulnay, Saint-Jean-d'Angély, et Rouillac), ainsi que dans l'extrême sud de la région. La présence de gros acteurs de l'industrie du bois (sciage, contreplaqué et charpente) et de l'industrie chimique y a favorisé l'installation de chaudières de fortes puissances.

Lors du premier semestre 2013, les plus grosses puissances se localisent une nouvelle fois dans le centre de la région, en Vienne et en Deux-Sèvres. Le segment Industrie est toujours porté par les industries de transformation du bois, notamment dans les Deux-Sèvres.

- (1) Parc de chaudières automatiques à bois déchiqueté ou bois granulé en fonctionnement, cad l'ensemble des installations financées depuis 1990 par le Conseil Régional et l'ADEME et qui fonctionnent au 30/06/2011 (d'après enquête AREC).
- (2) Évitements gaz à effet de serre calculés en fonction de l'énergie de substitution. (en gCO<sub>2</sub>/kWh : Electricité : 180; Fioul : 271; Gaz naturel : 206; GPL : 231; Charbon : 343)
- (3) Chaudière attendue : chaudière dont le dossier a été accepté en Commission Permanente du Conseil Régional mais qui n'est pas encore soldé. Historiquement, 90% des dossiers acceptés en Commission Permanente sont réalisés dans un délai moyen de deux ans. Les dossiers Particuliers sont considérés comme en service dès la date de Commission Permanente. Il n'y a donc pas de dossier attendu sur ce segment.
- (4) Autre biomasse : résidus de culture (paille, menue paille) et culture dédiée.
- (5) tep : tonne équivalent pétrole.
- (6) Fonds Chaleur : engagement majeur du Grenelle de l'Environnement ayant pour objectif de développer la production de chaleur à partir d'énergie renouvelable (biomasse, géothermie, solaire thermique). Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et à toutes entreprises pour des installations produisant plus de 100 tep/an (environ 500 kW mini).

**Sources:**  
Données AREC,  
d'après ADEME et  
Région Poitou-  
Charentes



Document réalisé par l'AREC, Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional Energie et Gaz à Effet de Serre (OREGES) et de la mission d'observation biomasse.

Pour plus d'informations : [www.arecpc.com](http://www.arecpc.com)

Pour en savoir plus : [savetier.d@arecpc.com](mailto:savetier.d@arecpc.com) – tel: 05 49 50 12 19